



**CANNABIS SANS FRONTIÈRES**  
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)  
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

## Lettre aux membres du Grand Conseil - Canton du Valais

Mardi 16 novembre 2010

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous nous sentons le devoir de vous alerter en urgence, sur le cas de votre compatriote, Monsieur Bernard Rappaz.

Nous sommes catastrophés par la tournure des événements et excessivement inquiets, car nous suivons avec attention ce qui peut arriver à notre ami Bernard, depuis sa mise en détention au mois de mars 2010, ses trois grèves de la faim consécutives, dont la dernière a commencé au mois d'août.

Nous voulons vous dire notre admiration pour ce combattant de la légalisation du chanvre/cannabis, car son action et sa personnalité dépassent largement les frontières étroites de la Suisse et du canton du Valais.

Si par malheur, il devait advenir qu'une fin tragique nous endeuille tous, c'est non seulement l'image de votre pays, spécialement celle du Valais, qui risquerait d'être gravement entachée et pour longtemps, mais également la vôtre propre, qui aurez manqué, par votre ahurissant déficit politique, un règlement raisonné de cette lamentable affaire.

Cette affaire est d'autant plus regrettable qu'elle concerne la défense d'une plante, une simple plante utilisée depuis très longtemps dans votre pays et dont on redécouvre aujourd'hui le riche potentiel à la faveur des crises qui se succèdent. Peut-on, au nom de la loi, tuer un individu défendant la culture d'une plante ?

Par souci d'Humanité, nous demandons que vous fassiez le nécessaire pour que Bernard puisse vivre en homme libre, donc de ne pas aller à l'encontre de sa volonté de refuser d'être nourri de force, mais aussi et surtout que cet homme courageux ne meure pas, enfermé dans l'une de vos prisons. Ce qui serait un événement inadmissible et inconcevable, portant préjudice à l'ensemble de la Suisse, à l'encontre des valeurs occidentales que vous avalisez théoriquement.

En réalité, il serait moins scandaleux, maintenant, de lui accorder cette grâce, une grâce qu'il demande et qu'il attend, plutôt que d'en faire un martyr. Grâce dont vous auriez pu vous dispenser si vous aviez su rebondir sur certains attendus étonnants de son jugement, pour en permettre une révision réaliste et normale, quand c'était encore possible.

Rappelons aussi qu'il est urgent d'en finir avec la guerre aux drogues, coûteuse et contre-productive. Finissons-en avec cette hypocrisie générale, et cette longue litanie des drames de toutes sortes que cela engendre. Bernard, en s'étant élevé contre toutes ces injustices, est devenu, quoi que vous en fassiez, et ironiquement un peu par votre incompétence, l'une des figures anti-prohibitionnistes importantes de son temps.

Le monde vous regarde et vous jugera suivant ce que vous déciderez lors du prochain Grand Conseil du Haut Valais. Vous en porterez longtemps la responsabilité, si vous décidiez de ne pas choisir une voie raisonnable et humaine bien qu'excessivement tardive.

Il est parfaitement regrettable pour la Confédération Helvétique, pour le canton du Valais d'avoir pu en arriver à cette extrémité. Mais nous espérons que vous comprendrez l'absolue nécessité d'agir enfin, avant que le pire ne se produise.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cannabis Sans Frontières

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <[contact@cannabissansfrontieres.org](mailto:contact@cannabissansfrontieres.org)> ; <http://cannabissansfrontieres.org>